

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°20250401-2

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de GONDECOURT

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence Monsieur Régis BUÉ - Maire, faisant suite à une convocation en date du vingt-six mars deux mille vingt-cinq, en mairie, au nombre prescrit par la loi.

La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

BUÉ Régis, VANOOSTEN Pierre-Eugène, CHAVATTE Philippe, DUPONT Sabine, DELACROIX Thérèse Marie, TRACKOEN Ruddy, DEFIVES Louise, DAMBRE Luc, FLEUREAU David, LEFEBVRE Arnaud, LEHOUCQ Audrey, VANPEPERSTRAETE Philippe, DESMAZIERES Michel, BARBIEUX Arthur, DELANNOY Pierre-Yves, BRINGUEZ Christine, WILMOT Michel, LANNOO Dominique, HALLOT Vincent.

Etaient excusés avec procuration :

Céline MULLIER a donné procuration à Pierre Eugène VANOOSTEN , Thierry FAMECHON a donné procuration à Christine BRINGUEZ, Jocelyne MAHIEU a donné procuration à Régis BUÉ, Audrey SZCZEPANSKI a donné procuration à Philippe CHAVATTE, Sandrine JOAN a donné procuration à Sabine DUPONT, Jean Pierre FERNANDEZ a donné procuration à Dominique LANNOO, Emeline FERNANDEZ a donné procuration à Vincent HALLOT.

Absente non excusée :

Isabelle LEMOINE.

Soit 19 présents, 7 absents excusés avec procuration, 1 absente non excusée .

Conformément aux dispositions de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Monsieur Pierre-Eugène VANOOSTEN.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

2) Approbation du Compte Financier Unique 2024

Après s'être fait présenter le compte financier unique accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif et l'état du Passif,

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 042 512.22 €		211 919.89 €		1 254 432.11 €
Opérations de l'exercice	3 460 826.03 €	3 980 968.27 €	2 723 386.72 €	2 460 236.75 €	6 184 212.75 €	6 441 205.02 €
TOTAUX	3 460 826.03 €	5 023 480.49 €	2 723 386.72 €	2 672 156.64 €	6 184 212.75 €	7 695 637.13 €
Résultats de clôture		1 562 654.46 €	51 230.08 €			1 511 424.38 €
Restes à réaliser			73 573.08 €	256 551.50 €	73 573.08 €	256 551.50 €
TOTAUX CUMULES	3 460 826.03 €	5 023 480.49 €	2 796 959.80 €	2 928 708.14 €	6 257 785.83 €	7 952 188.63 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 562 654.46 €		131 748.34 €		1 694 402.80 €

Après s'être assuré que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés ont été repris dans ses écritures et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 18 mars 2026

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre Eugène VANOOSTEN, 1er adjoint, approuve à l'unanimité, le compte financier unique de la commune de Gondécourt dressé pour l'exercice 2024.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Gondécourt le 2 avril 2025

Le Maire de Gondécourt,

Régis BUÉ





Le secrétaire de séance,

Pierre-Eugène VANOOSTEN

